



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, CIC PARIS ABOUKIR
106 RUE D ABOUKIR 75002 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mme MUNOZ CIFUENTES MAEVA, représentant de la société BALAE S.A.S., Société par Actions Simplifiée
actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 24 RUE MONDETOUR 75001 PARIS,
déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social
correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été
versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mme MUNOZ CIFUENTES MAEVA	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera
bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des
Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six
mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 août 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)

lu et approuvé

CIC **Crédit Industriel et Commercial**
Paris Aboukir Agence 10031
106, rue d'Aboukir - 75002 PARIS
☎ : 01 53 35 43 59 (appel local non surtaxé)